

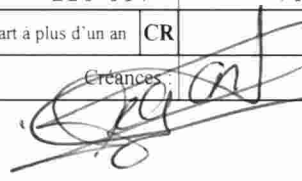
Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 3517 - 2014 B 00353 - 801 914 078 - 3 SLA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 3 SLA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 26 AVENUE DU GENERAL HORNE 59300 VALENCIENNES Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 0 1 9 1 4 0 7 8 0 0 0 1 0 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/10/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	130 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	72 450	29 146
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	142 546	26 714
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 566	8 566
	TOTAL (II)		BJ	BK	214 997	194 426
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	60	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	22 251	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 984	
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 309	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	522 535	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 053	
		TOTAL (III)	CJ	CK	555 194	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	214 997	749 621	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 3 SLA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	377 435	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	143 985	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	565 421	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	81 073	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)		DV	457	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	18 151	
	Dettes fiscales et sociales		DY	84 518	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	184 199		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	749 621		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	152 965
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	19	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 3 SLA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 749 621 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 986 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

Règles et méthodes comptables

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	130 000			130 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	80 996	25 136	4 535	101 597
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 806			153 806
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 455			15 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 257	25 136	4 535	270 858
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 060	506		8 566
Immobilisations financières	8 060	506		8 566
ACTIF IMMOBILISE	388 317	25 642	4 535	409 424

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 136	506	25 642
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		25 136	506	25 642
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 535		4 535
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 535		4 535

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 282	7 703	4 535	72 451
- Installations générales, agencements aménagements divers	112 216	15 381		127 596
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 191	759		14 950
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	195 689	23 844	4 535	214 998
ACTIF IMMOBILISE	195 689	23 844	4 535	214 998

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 913 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 566		8 566
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 984	2 984	
Autres	4 310	4 310	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 053	3 053	
Total	18 913	10 347	8 566

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT-CLIENTS A RECEVOIR	2 984
Total	2 984

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19	19		
- à plus de 1 an à l'origine	81 055	49 820	31 235	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 151	18 151		
Dettes fiscales et sociales	84 518	84 518		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	457	457		
Produits constatés d'avance				
Total	184 200	152 965	31 235	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 057			
(**) Dont envers les associés	457			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 457 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 051
LOYERS A PAYER	4 501
HONORAIRES A PAYER	2 509
AGIOS BANCAIRES A PAYER	19
CONGES A PAYER	3 043
SALAIRES & PRIMES A PAYER	10 000
ORG.SOC.CH./CONGES PAYES	609
CH.SOC.A PAYER/SAL.PAYES	5 000
COTIS.FONCIERE A PAYER	1 784
COTIS.VALEUR AJOUTEE A PAYER	67
Total	28 582

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	672		
LEASING D AVANCE	59		
ASSURANCE D AVANCE	2 314		
COTISAT. D AVANCE	8		
Total	3 053		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 3 812 euros.

3 SLA
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 26 AVENUE DU GENERAL HORNE,
59300 VALENCIENNES
801 914 078 RCS VALENCIENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 octobre 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 143 985,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143 985,78 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 112,50 euros par action	45 000,00 euros
Le solde	98 985,78 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 476 421,58 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 avril 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 octobre 2022 (AGO du 30/04/2023) :
45 000,00 euros, soit 112,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

Exercice clos le 31 octobre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 octobre 2020 (AGO du 30/04/2021) :
30 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

